



L'UNSA VOUS INFORME

CSE de septembre 2025

Contact UNSA CPDL : unsa.cpdl@gmail.com / 06 07 26 31 57

Avant-projet sommaire du futur site EFS de l'Ile de NANTES

Le déménagement de l'EFS est prévu début 2029 et concerne les personnels de l'hôpital nord, de Skyline Picasso et de Nantes HD (hormis les services de prépa et du Laboratoire de Contrôle Qualité qui iront sur l'hôpital Nord et l'UPR qui serait relocalisée à Nancy).

Principaux objectifs du projet : proximité immédiate avec le CHU, création d'une MDD dans une zone accessible, regroupement des activités médico techniques (malheureusement pas toutes !) et des activités support sur un site unique bien desservi.

Impacts et contours du projet :

- Augmentation des surfaces de travail (avant : 3654m² / à terme 5405m²)
- Mutualisation entre activités avec regroupement d'appareils bruyants dans une même salle
- Impact environnemental positif car bâtiment éco responsable (baisse des coûts)
- Amélioration des conditions de travail avec des locaux modernes et lumineux
- Bâtiment de 4 étages avec l'IH DEL au RDC / la MDD et le centre de santé au 1^{er} étage / les laboratoires HLA et Recherche au 2^{ème} étage et les fonctions support et espaces communs aux 3^{ème} et 4^{ème} étage.
- 70 places de restauration avec terrasse
- Stationnement :



La politique de la ville encourageant au maximum l'usage des transports en commun et les mobilités douces, il y aura un local à vélo (42 places voire davantage ultérieurement), mais pas de parking pour les véhicules, hormis pour les véhicules de collecte. A ce stade du projet, la direction n'est pas en mesure de donner plus d'information sur les possibilités de stationnement aux alentours.

L'UNSA s'inquiète sur l'accessibilité du site de l'EFS Ile de Nantes, notamment, pour les personnels habitant en dehors du périmètre des transports en communs, pour les personnels ayant des horaires tardifs, ou des restrictions médicales, voire un handicap. Si aucun stationnement n'est possible ou trop hasardeux à proximité du site de l'EFS, les salariés ne pourront plus se rendre au travail ! Rappelons qu'il y a déjà eu des agressions aux retours de collectes !

Calendrier :

- Validation du projet d'ici fin 2025
- Dépôt permis de construire : 1^{er} semestre 2026
- Choix des entreprises puis début des travaux en octobre 2026
- Réception des travaux décembre 2028
- Déménagement début 2029

PHASE TRANSITOIRE pour l'IH DEL de NANTES

A noter que le CHU de Nantes, quant à lui, devrait déménager vers l'Ile de Nantes avant l'EFS, courant 2027. En raison de ce décalage dans les calendriers, il a été convenu avec le CHU que l'EFS installerait une antenne provisoire ouverte 24h/24, 7 jours/7 dans les locaux du CHU, afin d'assurer à tout moment la délivrance des PSL et la réalisation des analyses IH dans un délai compatible avec la prise en charge des patients en situation d'urgence.

Contact UNSA CPDL : unsa.cpdl@gmail.com / 06 07 26 31 57

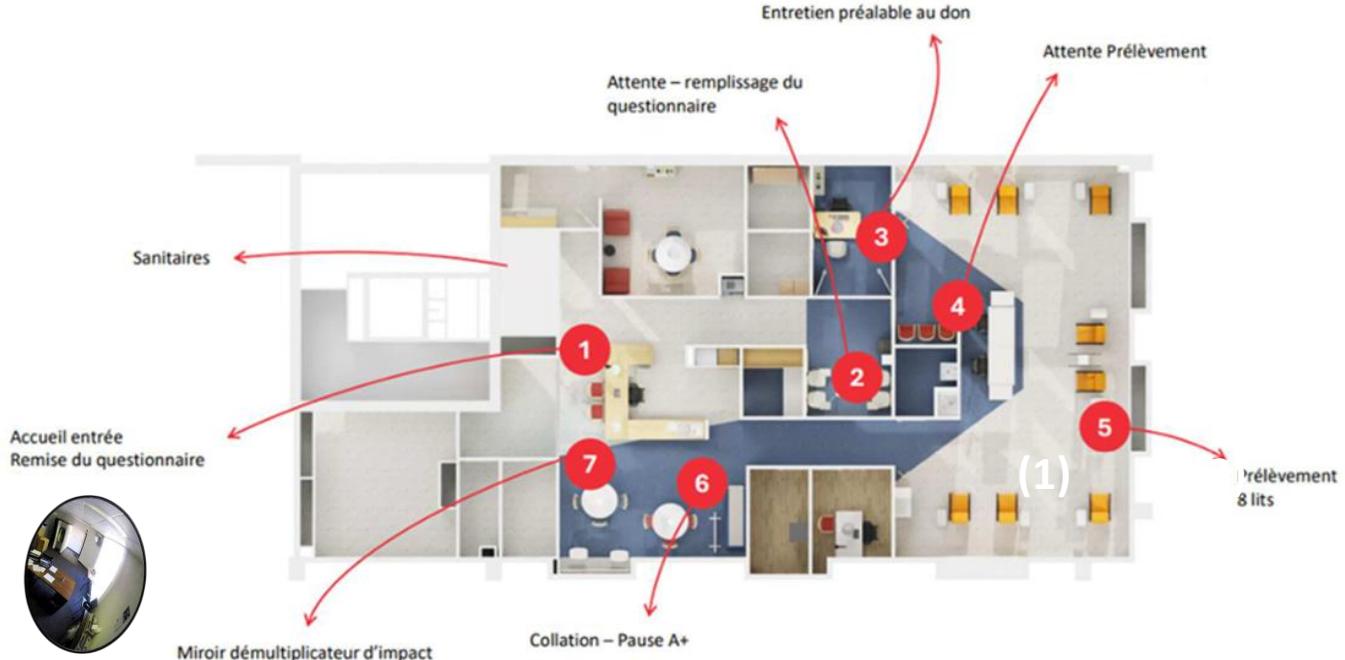
L'UNSA VOUS INFORME

CSE de septembre 2025

Contact UNSA CPDL : unsa.cpdl@gmail.com / 06 07 26 31 57

Projet d'aménagement des locaux de la MDD de CHOLET

Ouverture prévue en juin 2026 / Objectif : 6000 dons de plasma par an dès 2028



Le projet présenté prévoit :

- Une MDD avec 6 lits de plasmaphérèse, 1 lit de sang total et 1 fauteuil malaise
- La TMC serait privilégiée
- Des Locaux climatisés
- Une équipe de 4 personnes : 1 ERD / 1 EPD / 2 IDE
- Des stationnements en nombre suffisants pour les donneurs et le personnel...

Jusque là, ça va...

Mais il prévoit également **un accueil mutualisé avec la collation**, avec une seule personne sur les 2 postes pour **gérer l'accueil, la collation et les éventuels malaises**...pour la direction, ce n'est pas un problème car cette personne a une visibilité sur tous les postes via un miroir démultiplicateur d'impact et que l'intensité de l'activité permettra à cette personne de gérer les 2 postes. A noter que le flux prévoit jusqu'à 13 donneurs simultanément dans le circuit de cette MDD.



Bien évidemment, l'UNSA ne cautionne pas cette organisation !

Contact UNSA CPDL : unsa.cpdl@gmail.com / 06 07 26 31 57



L'UNSA VOUS INFORME

CSE de septembre 2025

Contact UNSA CPDL : unsa.cpdl@gmail.com / 06 07 26 31 57

Expérimentation du SMS conversationnel

L'IA au service de l'ambition plasma

Pour enrichir les fichiers de nouveaux donneurs de plasma, la direction a démarré une expérimentation de prise de RDV via un prestataire qui utilise d'IA.

Actuellement, les donneurs sont sollicités par mails ou par appel téléphonique pour prendre RDV, mais les réponses ne sont pas suffisantes pour garantir l'atteinte des objectifs de l'ambition plasma. Une nouvelle approche est donc expérimentée pour capter les donneurs ne cliquant pas sur le bouton présent dans l'email et ne décrochant pas aux appels passés par le centre de contact. Cette nouvelle approche consiste en l'utilisation du **SMS conversationnel** qui génère du contenu sous forme de texte et s'adapte aux questions du donneur. Ces SMS sont envoyés après 18h. Les donneurs ont la liberté de démarrer, de mettre en pause et de reprendre la messagerie selon leurs propres disponibilités. Cet assistant conversationnel a une réactivité instantanée 7 jours /7.



Coût de l'expérimentation :

- Phase 1 : 9 000 € pour 600 contacts par mois pendant 6 mois. A noter que les élus du CSE n'ont pas été informés de cette 1^{ère} phase. Coût de revient d'un RDV pris : entre 25 et 37€
- Phase 2 : 20 000€ pour 3 000 contacts par mois pendant 3 mois.

Au delà du coût de cette expérimentation, les élus UNSA s'inquiètent pour la sécurité des emplois, la sécurité des données transmises à un prestataire externe, et de la qualité des échanges avec les donneurs.

Par ailleurs, comme tout projet introduisant l'IA dans l'établissement, les élus du CSE doivent être consultés, ce que la direction a refusé. A suivre...

HANDICAP - Poste adapté à durée limitée

Extrait du préambule de l'accord handicap – Accord EFS :

« L'insertion et le maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap est une composante essentielle de la politique des ressources humaines de l'Etablissement Français du Sang.

[...]

Face à ce défi, les signataires ont décidé d'axer la politique en faveur des personnels en situation de handicap sur les leviers d'action suivants :

- Sensibiliser l'ensemble des personnels à la nécessaire inclusion des travailleurs en situation de handicap, pour favoriser leur intégration et éviter toute discrimination ;
- Encourager le recours à la reconnaissance pour les personnels dont le handicap pourrait survenir en cours de carrière, de façon partielle ou pérenne, afin de les accompagner et de sécuriser leur maintien dans l'emploi
- Favoriser toute action en faveur du maintien dans l'emploi des personnels en situation de handicap et limiter les licenciements pour inaptitude. »

Si l'accord handicap affiche clairement de bonnes intentions, malheureusement, sur le terrain, les situations qui mènent à une désinsertion professionnelle sont trop nombreuses.

Les élus du CSE ont une nouvelle fois eu à se prononcer sur une inaptitude sans possibilité de reclassement concernant une salariée reconnue « travailleur handicapé ». Inaptitude intervenue suite à l'arrêt de l'adaptation du poste de cette salariée qui travaillait à l'EFS depuis près de 15 ans.

L'UNSA déplore que cette salariée n'a pas été maintenue dans son emploi alors que son handicap le lui permettait et demande à la direction de renforcer l'accompagnement du handicap sur la région qui en 2024 a déjà procédé à 4 licenciements pour inaptitude (licenciements qui concernaient des salariés reconnus travailleurs handicapés).

Contact UNSA CPDL : unsa.cpdl@gmail.com / 06 07 26 31 57



L'UNSA VOUS INFORME

Septembre 2025

Contact UNSA CPDL : unsa.cpdl@gmail.com / 06 07 26 31 57

PROJET IMPORTANT

Projet de relocalisation de l'activité EFS Réactifs du site de Nantes sur le site de Nancy Lobau



Comme nous vous l'avions annoncé au mois de mai, une expertise a été menée sur le projet de relocalisation de l'activité EFS réactifs de Nantes vers Nancy.

L'expertise visait à évaluer l'impact du projet sur la santé et la sécurité des salariés, ainsi que sur leurs conditions de travail, tant au niveau collectif qu'individuel.

Toutefois, des questions restent en suspend, concernant :

- le reclassement des salariés de Nantes (accompagnement individualisé, gel des postes, application de l'accord « réorganisations »),
- le planning et le détail du projet
- l'amélioration des conditions de travail (diagnostic ergonomique, aménagements prévus sur Nancy)
- Le recrutement de l'équipe de Nancy (programme de formation, acquisition de la « polyvalence nantaise », gestion de la formation sur le site de Nantes du personnel recruté pour exercer à Nancy).

contratsdetravail
devenirdessalariés
réorganisation
sécuritéavenir
environnement RPS
souffrance
santé
travail
conditionsdetravail
organigrammecible
impactssurlepersonnel

Une autre question se pose : N'y a-t-il vraiment aucune solution pour maintenir l'UPR à Nantes ou dans ses environs ? Difficile à croire... L'UNSA en doute et regrette que la direction maintienne cette décision, très lourde de conséquences pour les personnels de Nantes, qui vont devoir attendre l'issue de ce projet et leurs perspectives de reclassement pendant des mois. La direction doit prendre conscience des Risques Psycho Sociaux auxquels elle expose les salariés !

Projets de déploiement de l'AMBITION PLASMA sur les MDD de la région

2026

En 2026, CPDL devra prélever 43% de plasma de plus qu'en 2025 !

+43%

En octobre et en novembre, des projets de déploiement de l'ambition plasma sur les MDD de la région vont être présentés aux élus du CSE, et nous devrons donner notre avis sur ces projets.

8 MDD parmi les 12 que compte CPDL sont concernées. Mais les autres vont suivre... Les objectifs plasma sont tels que toutes les MDD vont être impactées, de même que vos conditions de travail et vos horaires (il faudra faire plus de soirs et plus de samedis pour l'ambition plasma).

Si vous avez des questions sur ces projets **qui vous concernent directement**, ou des remarques à nous transmettre, n'hésitez pas à nous contacter : unsa.cpdl@gmail.com



Contact UNSA CPDL : unsa.cpdl@gmail.com / 06 07 26 31 57



REJOIGNEZ L'UNSA

100% AUTONOME

Pour l'UNSA, ce sont les salarié-es qui savent le mieux ce dont ils ont besoin, ce qu'il faut proposer et ce qu'il faut négocier. En adhérant à l'UNSA, vous participez à l'élaboration des revendications de votre syndicat

100% UTILE

L'UNSA déplore les attitudes d'opposition systématique et propose des revendications pragmatiques dans votre seul intérêt.

Notre priorité, C'EST VOUS !!!

100% RESPONSABLE

L'UNSA porte des propositions motivées et argumentées par notre connaissance du terrain, pour améliorer vos conditions de travail, vos salaires et vos emplois

100% PAS PAREIL

L'UNSA est un nouveau syndicat à l'EFS. Nous voulons vous redonner confiance dans un syndicalisme moderne, autonome, constructif et apolitique

- Vous voulez être mieux informé sur les projets de l'EFS, conseillé sur vos droits, accompagné dans votre vie professionnelle ?
- Vous voulez participer aux revendications et donner votre avis sur les accords en négociation ?
- Vous voulez représenter les collègues de votre site ou de votre région ?

REJOIGNEZ NOUS et ADHÉREZ L'UNSA

Combien ça coûte ?

27,20€/an

Après déduction fiscale

L'adhésion coûte 80 €/an



Bulletin d'adhésion



Contact : efs@unsa.org